



**DOSSIER : L'IMPACT DE
L'ÉNERGIE SUR LE BUDGET
DE LA COMMUNE**
pages 6 et 7



ACTUALITÉS

Syndicat des eaux de la forêt du Theil **p.3**



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

CAPM **p.8**



LES TEMPS DE LOISIRS

Pochette cadeau **p.11**

■ Edito



La fin de l'année se profile. Les premiers froids se sont fait sentir et avec lui les besoins de chauffage.

La sobriété énergétique, nous en parlons depuis quelque temps déjà. Cette notion pouvait paraître théorique. Mais non, ce n'est pas un simple discours ! La notion de sobriété devient concrète et s'imisce dans notre vie de chaque jour. Toutes énergies confondues, les pénuries et hausses de coût sont d'actualité.

Que l'on soit simple citoyen, entreprise, collectivité... nous sommes tous impactés. Même si le particulier et certaines petites entreprises sembleraient être protégés par des mécanismes de bouclier, les conséquences de l'augmentation des coûts énergétiques subis par les entreprises et collectivités plus importantes se répercuteront à terme sur les produits finis et les services fournis.

La sobriété est donc l'affaire de tous. En ce qui concerne l'électricité, chacun va devoir prendre conscience qu'appuyer sur un interrupteur, tourner une molette de thermostat... ne sont pas des gestes anodins. Chaque

kWh économisé a, bien sûr, un impact direct sur sa facture personnelle d'électricité, mais il a aussi un impact sur la préservation du potentiel d'électricité à fournir partout en France. De la même manière que les petits ruisseaux font les grandes rivières, les efforts de chacun permettront peut-être de ne pas subir de coupure de délestage cet hiver. Une « météo de l'électricité » a été mise en place : ÉcoWatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français et vous permet d'être informé d'une période de tension à venir. Une application à télécharger et un site internet ont été mis en place. Vous pouvez aussi vous inscrire pour recevoir une alerte par SMS.

La fin de l'année se profile et les fêtes de fin d'année également. N'oublions pas que la plus belle des énergies, la moins coûteuse et celle qui ne doit pas subir de pénurie est l'énergie humaine. Cette énergie du partage, de la joie, de l'attention vers les autres qui règneront sans nul doute lors des festivités de Noël et les divers rassemblements municipaux et familiaux.

Bonne fin d'année à toutes et tous.

Véronique Brémond, Adjointe

■ Offre d'emploi Centre Communal d'Action Sociale

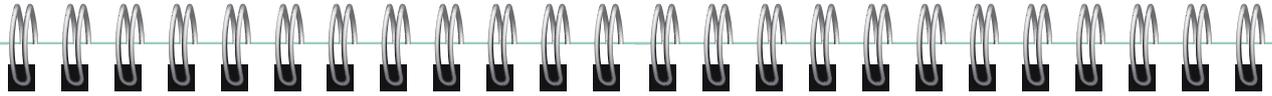
Le C.C.A.S. recherche du personnel pour quelques heures de ménage, le portage de repas...

Merci d'adresser vos CV et lettre de motivation à Mr le président du CCAS, 12 place de la Mairie - 35640 Martigné-Ferchaud ou par mail à mairie@martigneferchaud.bzh



Directeur de la publication : Patrick Henry
Rédaction : Commission de l'information
Président : Véronique Brémond
Secrétariat : Maëlle Bouthemy
Contact : mairie@martigneferchaud.bzh - 02 99 47 90 25

www.ville-martigneferchaud.fr
Réalisation : Imprimerie Reuzé
Tirage : 1 510 ex.
Imprimé sur papier recyclé



ÉTAT CIVIL

du 10 octobre au 10 novembre

NAISSANCES

Novembre

Sélène Duval
le 6 novembre

Timothée Couillaud
le 9 novembre

DÉCÈS

Octobre

Gilbert Blain
82 ans, La Hupetière

Mickaël Guinard
51 ans, 19 rue des Résistants 1940-1945

Novembre

Marie Le Coidic

81 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Henriette Perray née Bazin

84 ans, 2 parvis Louis Pasteur

** L'apparition dans cette rubrique est soumise à accord des familles*

■ La classe découverte des CE1-CE2 de l'école "Le jardin des Mots"

Les élèves des classes de CE1 et CE2 sont partis à la découverte de la forêt et du bocage. Trois jours exceptionnels qui leur ont permis de découvrir les animaux du bocage : des petites bêtes des sols aux



oiseaux, en passant par ceux de la mare et de la forêt. Une expérience riche dans laquelle tous leurs sens ont été mis en éveil

pour découvrir la nature. Ce voyage, soutenu financièrement par la Région Bretagne, la municipalité et l'association Les amis de l'école publique, s'est déroulé au centre Forêt Bocage, à La Chapelle-Neuve dans les Côtes-d'Armor (22).

Les enfants en sont revenus des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête. Une belle première expérience pour ces élèves qui, pour la plupart,

se séparaient pour la 1^{re} fois de leurs parents...



■ Parc éolien de Saint Morand

Comme vous avez pu le constater, un chantier éolien a débuté depuis quelques semaines au lieu-dit Saint Morand. Voici quelques informations sur celui-ci :

4 éoliennes Enercon E-103, 2.35 MW, hauteur de moyeu : 108 m, diamètre du rotor : 103 m.

Puissance totale du parc éolien : 9,4 MW.

Livraison des pales, hub, nacelle et génératrice prévue début janvier 2023. Opération de levage sur janvier et février 2023.

Mise en service prévisionnelle : avril 2023.

Pour tout renseignement, vous pouvez suivre le site internet : <http://saint-morand.eolien.bzh/>



■ Syndicat des eaux de la Forêt du Theil

C'est avec une profonde tristesse que les membres du SIEFT ont appris le décès de leur président, M. Jean Pierre Martin en juin dernier. Christian Sorieux a été élu président du syndicat le 22 septembre 2022.

Le syndicat poursuit des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable, ainsi l'entreprise DLE OUEST est chargée du renouvellement de 10 km sur la commune de Martigné Ferchaud- montant de 798 016 € HT.

Les travaux commenceront au 1^{er} trimestre 2023.

L'année 2023 sera marquée par le changement du délégataire du Syndicat des Eaux. Par une délibération en date du 10 novembre 2022, le comité syndical a attribué la gestion du Service public de production et de distribution d'eau potable à la société Aqualia à compter du 1^{er} janvier 2023.

Médiathèque : dispositif Daisy

Daisy, qu'est-ce que c'est ?

Un dispositif conçu pour faciliter la lecture auprès de personnes en situation de handicap.

Un format adapté pour :

- se déplacer à l'intérieur du livre
- retrouver le point où l'on s'était arrêté
- placer des marques-pages
- contrôler la vitesse de lecture
- modifier la tonalité de la voix

Comment écouter ces livres ?

- sur lecteur CD

- smartphone/tablette/ordinateur
- un appareil adapté qu'est le lecteur Daisy

Le lecteur Daisy permet aux personnes empêchées de lire d'écouter le livre sonore, d'en accélérer ou d'en ralentir la vitesse de lecture, de faire varier la tonalité, de sauvegarder le point d'arrêt... Toutes ces manipulations sont accessibles et simples à réaliser, notamment pour des personnes malvoyantes, aveugles.



Contact

Véronique Touya

mail : veronique.touya@rafcom.bzh

tél : 02 99 43 64 87

Collège Saint Joseph : 100 % de réussite au Diplôme National du Brevet, la belle soirée de remise des diplômes

Les élèves de 3^e du collège Saint Joseph ont eu la chance, cette année, de pouvoir passer leur 1^{er} examen officiel en présentiel. Même si le contexte a renforcé le stress occasionné par l'épreuve, ce 1^{er} examen est une expérience de vie importante pour chacun. Pourtant, cela ne semble pas avoir impressionné les 62 inscrits à la session 2022 du diplôme national du brevet (ex brevet des collèges). En effet, le collège réalise un **résultat remarquable et historique : 100 % de réussite au DNB 2022**. Ce résultat met en avant la qualité de l'enseignement dispensé par une équipe enseignante engagée au service des apprentissages et de la réussite de tous les élèves qui lui sont confiés, la qualité de l'accueil des élèves et la qualité de la relation enseignants-élèves-familles. **« Un excellent résultat, d'autant plus que notre projet s'appuie sur l'accueil de**

tous les élèves, de toutes les fragilités, quels que soient le niveau et l'origine scolaire (aucune sélection de dossiers à l'inscription en 6^e).»

La soirée officielle de remise de diplôme, en partenariat avec l'équipe de restauration et l'APEL du collège, a eu lieu le 21 octobre. Une soirée de retrouvailles entre enseignants, élèves et parents qui a permis de féliciter les jeunes pour leur travail, leur état d'esprit, leur réussite à l'examen. Les équipes ont été remerciées pour les heures passées auprès des jeunes pour leur permettre d'atteindre ce résultat remarquable, les faire grandir et leur donner les moyens de s'épanouir dans leurs vies de lycéens et de futurs adultes responsables. Afin de donner une touche solennelle supplémentaire, l'équipe APEL avait fait la surprise de prêter un chapeau de remise des diplômes à chaque élève.

Le collège, lance sa campagne d'inscription pour la rentrée 2023. **« L'accès au collège St Joseph de Martigné-Ferchaud n'est pas réservé aux enfants du réseau privé. Les capacités d'accueil augmentées permettent de répondre à toutes les demandes sans distinction. Nous souhaitons accueillir tous les enfants dont les familles souhaitent l'inscription, quelle que soit l'école fréquentée actuellement ».**

Des réunions de présentation du collège sont programmées dans les écoles et dans les salles communales, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

1. Mardi 6 Décembre : 19.30 à l'école St Jean Baptiste de Martigné-Ferchaud
2. Jeudi 8 décembre 2022 : 19.30 à l'école Ste Jeanne d'Arc de Coësmes
3. Lundi 12 décembre 2022 : 19.30 à l'école Notre Dame de Chelun
4. Mardi 13 décembre 2022 : 19.30 à l'école Saint Joseph de Retiers
5. Jeudi 15 décembre 2022 : 19.30 au Centre Social/Salle De Gourden à Martigné-Ferchaud (priorité aux parents d'élèves des écoles publiques du territoire)



Renseignements

Site internet du collège (collège saint joseph.fr)

Secrétariat : 02.99.47.90.20 ou

accueil@collegemartigne.com

Les élèves de l'école Saint Jean-Baptiste de la Salle et du collège Saint Joseph mobilisés et solidaires

Vendredi 21 octobre, le cross ELA, événement solidaire et festif, s'est déroulé sur le complexe sportif André Bréal, et ce, sous une météo estivale.

Les professeurs du collège avaient organisé cette journée en amont. Le matin, les élèves de l'école Saint Jean-Baptiste des maternelles aux CE2 ont couru et participé à une marche solidaire des élèves de 3^e étaient mobilisés afin de les accompagner et les encourager. Les parents étaient aussi conviés à participer.

L'après-midi, les CM1/CM2 de Martigné ainsi que ceux des écoles du Theil, de Coësmes, d'Eancé et Chelun, ont couru,

suivis ensuite par les collégiens, des 6^e aux 3^e. En fin d'après-midi, tous se sont retrouvés sur le terrain de foot pour saluer la performance et l'engagement de chacun.

Cette journée a permis de récolter 910 euros de dons à l'école Saint Jean-Baptiste et 2500 euros au collège Saint Joseph. Ce fut une belle journée de partage et de solidarité.



Tous les plastiques dans le sac jaune

À partir du 1^{er} janvier 2023, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune.

Depuis des années, la commune s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. **Entre 2015 et 2021, sur notre territoire, nous avons diminué de 20 % les déchets d'ordures ménagères (bac gris) en passant de 167 kg à 133 kg par habitant.** Vos efforts ont donc offert des résultats encourageants. Pour aller

plus loin et pour s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur, le SMICTOM Sud Est 35 **simplifie ses consignes de tri** afin de trier plus et d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Ainsi, **dès le 1^{er} janvier 2023**, vous êtes invités à déposer dans le sac jaune les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, et **tous les emballages en plastique sans exception.**

Et en pratique :

- 1/ C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboîter) et en vrac.

En 2023, sacs jaunes et bacs gris seront toujours collectés le **vendredi des semaines impaires.**



L'impact de l'énergie sur le budget de la commune

Les factures d'électricité des ménages, des entreprises, et bien sûr des collectivités, vont faire un bond spectaculaire en 2023. Selon les premières simulations basées sur les consommations de 2021, les dépenses d'électricité pour Martigné-Ferchaud passeraient de 88 000 € en 2021 à 240 000 € en 2023 à consommation constante. Quelles latitudes a-t-on sur les paramètres prix et consommation de cette équation ?

Agir sur le prix ?

Le contexte de la libéralisation du marché de l'énergie.

En France, les collectivités ont été incitées à passer aux offres de marché à partir du 1er juillet 2004 afin de mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz naturel et d'électricité pour alimenter leur patrimoine (bâtiments, éclairage public...). Malgré une forte baisse des prix ces premières années sur le marché de gros, peu de collectivités ont quitté le tarif réglementé. La loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité) a donc obligé les plus grandes collectivités à sortir des tarifs réglementés fin 2015. Puis la loi Énergie-Climat a fait disparaître les tarifs réglementés pour l'ensemble des collectivités à partir du 1er janvier 2021, sauf pour les petites collectivités (moins de 10 personnes employées ayant un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros).

Le groupement d'achat du SDE35

Pour répondre à la fin des tarifs réglementés, le Syndicat Départemental d'Énergie 35 a mis en place un groupement d'achat d'énergie, auquel a adhéré la commune dès 2020 tout comme 308 autres collectivités d'Ille-

et-Vilaine. Les 95 GWh consommés par l'ensemble du groupement permettent aux collectivités moyennes telles que la nôtre de bénéficier de tarifs négociés auxquels elles n'auraient pas accès seules. Le marché en cours depuis le 01/01/2020 avait été attribué à Total Énergie avec un prix toutes taxes incluses d'environ 0,19 € du kWh. Il prend fin cette année et le nouveau marché qui prendra effet au 1er janvier 2023 a été attribué à Engie avec un prix toutes taxes incluses de 0,55 € du kWh...

Excepté un geste fort de l'État, même en ayant pris les meilleures décisions à la disposition du conseil municipal, la commune subit donc de plein fouet les hausses du prix de l'électricité.

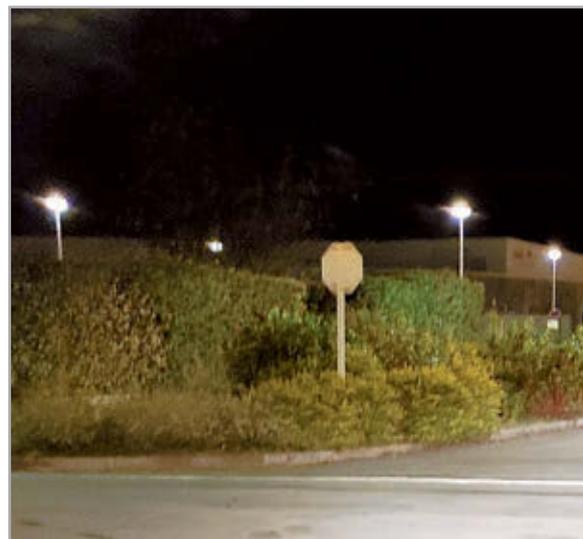
Agir sur les consommations

La commune consomme approximativement 450 000 kWh sur une année.

Le SDE35 met à disposition des services techniques un suivi précis de la consommation sur chacun des 48 points de livraison existants. Cet outil permet d'identifier un certain nombre de points chauds sur lesquels travailler en priorité. Passons en revue les équipements municipaux.

Assainissement

Les stations d'épuration sont par défaut de gros consommateurs d'électricité avec tout un ensemble de pompes et de moteurs nécessaires au bon traitement des eaux usées. En intégrant les pompes de refoulement, l'ensemble représente près du quart de la consommation de la commune (104 000 kWh). Un travail pilote va être lancé avec la commune de Retiers par une entreprise



innovante qui optimise le fonctionnement des stations, tout en conservant les résultats d'assainissement attendus. Le gain espéré pourrait s'élever à 20% d'économies.

L'éclairage public

Les 663 points lumineux de la commune représentent environ 17% de notre consommation d'électricité (75 000 kWh). Une convention a été passée avec le SDE35 pour la gestion de notre parc d'éclairage public. Ils en assurent l'entretien (remplacement des ampoules) dans le cadre d'un forfait, et nous permettent d'accéder à des subventions pour les modifications d'équipements telles que le passage progressif des lampadaires classiques à de l'éclairage par LED. C'est également le SDE35 qui contrôle les 11 coffrets électriques qui régissent les heures d'allumage et d'extinction, pour lesquelles la commune a demandé des modifications (voir EDLD de novembre). La réduction des durées d'allumage va représenter une économie d'approximative de 50 % sur le poste éclairage public.



Services techniques, salle des Maîtres Beurriers, salle André Bréal et plateau sportif

Tous ces lieux correspondent à un même point de livraison et ne permettent pas d'analyser précisément quel équipement représente le plus gros de ces 68 000 kWh annuels (15% du total). Le chauffage des Maîtres Beurriers est relié au réseau de chaleur, contrairement à la salle André Bréal, rarement et peu chauffée du fait de son usage exclusivement sportif. L'éclairage du stade de 19 h à 23 h en hiver, avec des lampes à iodures, peut représenter jusqu'à 100 kWh par soir.

Pôle scolaire

Le suivi sur l'application du SDE35 fait apparaître des anomalies sur la consommation issue de cet équipement, bien supérieure à ce qui est attendu de la part d'un bâtiment neuf, chauffé par liaison au réseau de chaleur. Des investigations sont en cours et devraient permettre de comprendre et de remédier à cette surconsommation. Une économie immédiate d'au moins 30% sur ce point de livraison est espérée.

LE RÉSEAU DE CHALEUR BIOMASSE

Le réseau de chaleur réalisé par Roche aux Fées communauté à Martigné-Ferchaud est alimenté majoritairement par une chaudière bois tout comme ceux de Coësmes et Retiers. Il dessert en chauffage et en eau chaude sanitaire, le pôle enfance La Ruche, la salle Sévigné, la salle de Maîtres Beurriers, ainsi que le collège et l'EHPAD. Il n'a d'impact sur nos consommations d'électricité que sur la part de production d'eau chaude sanitaire. Il a fortement réduit notre consommation de fioul. Nous avons donc réduit notre consommation d'énergie fossile et sommes donc moins impactés par les très fortes hausses de ce combustible. Le kWh de chaleur revendu par la société Némora, titulaire de la délégation de service publique du réseau de chaleur, est

facturé 0,30 €. Ce prix prend en compte des indicateurs du marché de l'énergie, mais les hausses seront plus contenues.



Médiathèque

La médiathèque représente à elle seule 8% de la consommation totale en électricité, malgré un changement récent des radiateurs et la mise en place d'une programmation. Les grandes surfaces vitrées et une isolation insuffisante expliquent cette très forte consommation sur la période hivernale (91% entre novembre et avril), alors qu'elle est quasi nulle sur le reste de l'année.

Autres services publics

L'ensemble des autres bâtiments (mairie, maison des permanences, mille-club, agence postale, etc.) représente 18%. Une vigilance est appliquée à tous ces bâtiments, mais l'impact sur l'ensemble sera moindre.

Les illuminations de fin d'année

Les illuminations de Noël sont constituées de LED, donc leur consommation reste contenue. Il a cependant été décidé de limiter leur durée dans un contexte d'incitations collectives à toutes les économies d'énergie possibles. Cette année, elles ont été mises en place dans un premier temps à l'aide d'une nacelle de location, puis branchées au réseau dans un second temps en profitant de la nacelle louée par la commune de Retiers. Nous pallions ainsi à la contrainte de ne pas avoir de branchement indépendant du réseau d'éclairage public pour ces décorations.

■ CAPM se mobilise pour les fêtes de fin d'année

L'association s'est orientée vers la confection de sapins de Noël en bois de palette qui orneront les rues du centre bourg de Martigné-Ferchaud durant les fêtes.

Ce projet fédérateur a été l'occasion d'organiser un chantier avec les membres du CA disponibles sous le signe de la convivialité.

Mais... à convivialité nous avons associé productivité puisque **plus d'une quarantaine de sapins ont été confectionnés** en une matinée !

Merci à tous les membres présents pour ce chantier.

Merci aux entreprises qui nous ont fourni des palettes.

Merci à l'entreprise Garage Motier qui a mis en peinture une partie des sapins.

Merci aux services techniques qui vont assurer la mise en place de ces sapins dans le centre ville.

La dynamique de l'association CAPM est portée par **76 acteurs économiques** du territoire qui croient en notre pays martignolais et qui ont choisi d'adhérer à CAPM. Tous sont à votre service : ils font partie des forces vives de notre territoire. Qu'ils soient prestataires de services, artisans ou commerçants n'hésitez pas à leur faire appel et à la consulter.

Comment les identifier ? Une brochure présentant l'ensemble des adhérents sera distribuée à chaque foyer du pays martignolais en décembre.

CAPM souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous !



Contact

Adhérer à l'asso ou nous contacter :
capm35640@gmail.com

Suivez toute notre actualité sur
le facebook de l'association :
Commerçants et Artisans du Pays
Martignolais- CAPM

■ Le Clic d'Orditous



De plus en plus de demandes administratives ne se font plus que par internet : cartes grises, carte d'identité, demande de document officiel (extrait de naissance, etc.), impôts, santé... Ces démarches sont parfois un peu complexes et demandent des compétences précises. Si Orditous peut être un point d'appui, un service complémentaire est proposé sur le territoire de Roche aux Fées Com-

munauté avec le bus «[] Pimms mobile France Service »[]. Ce bus se déplace dans toutes les communes du territoire, au moins une fois par mois (2 pour Martigné-Ferchaud).

On peut très bien se rendre à une permanence dans une autre commune que sa commune d'habitat. (accueil à la mairie pour connaître les dates de présence dans les diverses communes). Ce service est animé par des professionnels, connaissant les subtilités de ces démarches par internet. N'hésitez pas à les solliciter. Il n'est pas nécessaire de

prendre rendez-vous, mais il est peut-être judicieux de s'annoncer par téléphone au 07 78 81 92 05.

Si vous souhaitez des précisions supplémentaires sur ce service, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact

Inscriptions : 06 45 74 63 41 (M. Venant)
ou 06 95 48 48 97 (orditous)
ou par mail à orditous35640@gmail.com

Renseignements :
02 99 47 95 50 (G. Després)
ou par mail orditous@laposte.net

■ Cercle d'histoire

Après plus de 20 années de recherches, M. Jolys a enfin terminé le récit sur le réseau de Résistance «Oscar Buckmaster» dont la stèle commémorative se situe à Martigné-Ferchaud.

Sa sortie est prévue début décembre.

Voici brièvement son histoire :

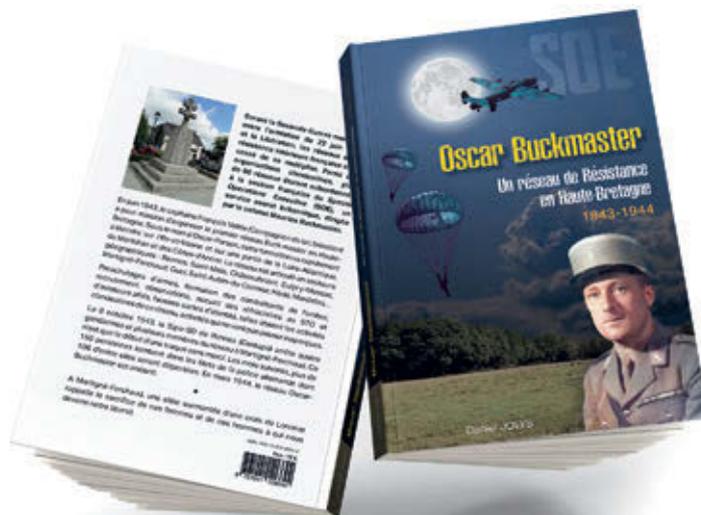
En juin 1943, le capitaine François Vallée (Compagnon de la Libération) a pour mission d'organiser le premier réseau Buckmaster en Haute-Bretagne. Sous le nom d'Oscar-Parson, cette formation va rapidement s'étendre sur l'Ille-et-Vilaine et sur une partie de la Loire-Atlantique, du Morbihan et des Côtes-d'Armor. Le réseau est articulé en secteurs géographiques : Rennes, Saint-Malo, Châteaubriant, Guipry-Messac, Martigné-Ferchaud, Guer, Saint-Aubin-du-Cormier, Hédé, Mordelles...

Parachutages d'armes, formation des combattants de l'ombre, recrutement, observations, accueil des réfractaires

au STO et d'aviateurs alliés, fausses cartes d'identité, telles étaient les activités clandestines de ce réseau, activités qui ne vont pas passer inaperçues.

Le 8 octobre 1943, la Sipo-SD de Rennes (Gestapo) arrête quatre gendarmes et plusieurs membres du réseau à

Martigné-Ferchaud. Ce n'est que le début d'une traque sans merci. Les mois suivants, plus de 150 personnes tombent dans les filets de la police allemande dont 106 d'entre elles seront déportées. En mars 1944, le réseau Oscar-Buckmaster est anéanti.



■ Hirondelle

Le 27 octobre après-midi, l'association « Hirondelle » a organisé un goûter, précédé d'un spectacle de magie proposé par Strobinele. Les enfants de la résidence « le trait d'union », ont invité des copains de classe à participer à ce spectacle avec une initiation à des tours de magie.

Une bonne vingtaine d'enfants était donc présents dans la salle de la rue de Gourden accompagnés d'une dizaine de parents.

Strobinele a suscité une belle participation du jeune public à ses tours, a fait beaucoup rire. Même son lapin fétiche a tenu son rôle à la perfection et nous

avons vécu un moment très joyeux.

Ensuite, il a réuni les volontaires pour leur montrer des tours de magie.

Hirondelle avait préparé un goûter pour

clure l'après-midi qui a permis des échanges entre tous. À la fin, les enfants jouaient à l'extérieur avant de repartir chez eux.



■ La mère Noël

Son mari nous avait succinctement parlé d'elle quand nous avons fait son portrait l'an passé, alors cette année, nous avons décidé d'aller directement à sa rencontre pour en savoir un peu plus sur cette pièce essentielle du dispositif des fêtes : la Mère Noël !

Après un long périple via Londres et Helsinki, nous arrivons avec un lourd bilan carbone devant la maison de M. et Mme Noël. Tout le monde n'a pas la chance de voyager en traineau ! On s'attendait à rencontrer une sorte de mamie Nova, mais c'est un sosie de Jamie Lee Curtis qui nous ouvre, cheveux courts, silhouette sportive, chemisier vert à fleurs blanches sur un simple jean : « **Oui, je sais, on se fait toujours une fausse idée sur moi ! Mais moi, je fais attention à ce que je mange, contrairement à Monsieur qui se doit de vider tous les verres de lait et les biscuits qu'on dépose pour lui... Quant à la tenue traditionnelle, oui, j'en avais assez du rouge, et je ne vous parle même pas de la fourrure de zibeline, on est en 2022 tout de même...** » Voilà qui pose le cadre !

La table de la salle à manger est remplie de papiers et classeurs ouverts, un ordinateur portable allumé : « **Vous tombez assez mal, je suis à faire les payes...** ». Elle nous confirme ce que disait d'elle le père Noël l'an passé : l'administratif, c'est elle, et elle l'assume avec beaucoup de professionnalisme. On le sait assez peu, mais ils possèdent chacun 33% du capital de l'entreprise « Santa », le reste étant détenu par les petits actionnaires que sont les lutins. « **Je ne travaille pas pour lui, nous travaillons tous les deux pour notre entreprise, qui est par ailleurs, je le signale, une entreprise à mission.** » Contrairement à toutes les entreprises qui font face à une hausse excessive des coûts de l'énergie, « Santa » utilise la «

magie », aussi bien pour la propulsion du traineau que pour faire fonctionner les entrepôts.

La répartition des tâches s'est faite assez naturellement : « **Je suis assez casanière, il est vrai, et... j'imagine qu'il n'a pu s'empêcher de vous faire remarquer que je n'avais jamais réussi le permis traineau ! De son côté, il a une véritable phobie administrative ; je n'ose imaginer comment serait géré le courrier s'il devait y répondre lui-même.** »

Cela ne semble pas lui manquer d'aller dans le monde extérieur puisque c'est le monde extérieur qui arrive chez elle par sacs entiers ! Elle a les yeux qui brillent quand elle évoque tous ces enfants qui leur font parvenir leurs rêves. On pose la question de la maternité à la-

quelle elle répond sans détours : « **Nous n'avons jamais pu avoir d'enfants, et la PMA n'existait pas du temps de notre jeunesse. Cela a été assez difficile à admettre au début, mais nous avons converti cette peine en énergie et c'est ainsi qu'est née l'idée de distribuer des cadeaux à tous les enfants.** » Elle dit qu'elle aimerait en faire davantage. Offrir davantage d'immatériel à des enfants saturés. Elle aimerait pouvoir mettre dans les paquets cadeaux « un toit », « des repas chauds », « une bonne santé », « la sécurité » puisque c'est ce qui manque encore le plus à tellement d'enfants. « **Vous trouvez cela peut être un peu mièvre ?** » Peut-être un peu, mais après tout, il est permis de croire à la Mère Noël !



Illustration : Sacha Malcevure

Les pochettes-cadeau De fil en aiguille

Des mètres de papier-cadeau encombrant nos poubelles une fois Noël passé. Tous ces papiers, aussi jolis qu'ils soient, n'ont pas d'utilité une fois la fête passée.

Offrir ses présents dans de jolies pochettes réutilisables, c'est faire deux cadeaux en un.

L'atelier De fil en aiguille a testé la réalisation de pochettes-cadeau doublées, fermées par un ruban. En quelques heures, 3 pochettes ont été confectionnées.

Voici les explications pour coudre le modèle testé : couper 4 carrés de tissus de 30 cm de côté. Vous adapterez les dimensions en fonction de la taille du cadeau qui y sera emballé. Deux seront les faces visibles, les deux autres seront la doublure pour de jolies finitions.

L'extérieur :

Placer les 2 faces de tissus endroit contre endroit. Tracer 2 lignes : l'une à 5 cm du bord supérieur, puis une 2^e à 7 cm du même bord supérieur. Coudre les 2 faces ensemble à 1 cm des bords en laissant libre le bord supérieur et l'espace entre nos 2 lignes ; c'est cet espace qui servira de coulisse pour notre ruban.

La doublure :

Placer les 2 faces endroit contre endroit. Coudre à 1 cm des bords en laissant libre le bord supérieur. Laisser aussi une ouverture de 10 cm sur un côté.

Assemblage

Couper les angles à 45° et ouvrir les coutures au fer à repasser ; cela évitera les bourrelets. Retourner la doublure envers contre envers. L'enfiler dans l'autre partie. Les 2 parties sont alors endroit contre endroit.

Bien aligner les coutures précédemment réalisées. Aligner les bords supérieurs, les maintenir en place par des épingles ou de petites pinces. Coudre tout le tour à 1 cm du bord.

Couper tous les petits fils qui restent après l'arrêt des coutures.

Retourner la pochette sur l'endroit en faisant passer le tissu par l'ouverture de 10 cm que nous avons laissé sur la doublure.

Avec une aiguille à tricoter, donnez une jolie forme à la pochette en repoussant bien le tissu dans les angles (passer par l'ouverture du côté).

Refermer cette ouverture dont nous n'aurons plus besoin ; à la main ou en faisant une surpiqûre très près du bord, à la machine.

Rentrer la doublure dans l'autre tissu.

Sur les côtés, vous retrouvez les ouvertures que nous avons laissées entre les 2 lignes à 5 et 7 cm du bord supérieur.

Piquer tout autour de la pochette au plus près des bords de ces ouvertures pour créer les coulisses dans lesquelles un joli ruban ou une cordelette pourra être glissée pour fermer la pochette-cadeau.



Prix littéraires

libe||ule 7e éd. 2022

Gagnant du prix Kazabūl

JOURS DE SABLE
AIMÉE DE JONGH DARGAUD

Médiathèques du Réseau

Le Prix est terminé.
Merci aux nombreux participants.

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

libe||ule 11e éd. 2022

Résultats du prix A la Folie

- LA FEMME ET L'OISEAU
Sorella Isabella - 73 points
- UN TESSON D'ETERMITE
Tong Cuong Valerie - 66 points
- LE PARFUM DES CENDRES
Mangez Marie - 60 points
- LA RIVIERE
Heller Peter - 55 points
- AU NORD DU MONDE
Theroux Marcel - 45 points
- MAHMOUD OU LA MONTÉE DES EAUX
Verrier Antoine - 27 points

Médiathèques du Réseau

Le Prix est terminé.
Merci aux 175 lecteurs, lectrices et 57 votants à s'y être participé.

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

LES TEMPS À VENIR...

Décembre

- ▶ 08 : Conseil municipal - Mairie - 20 h 30
- ▶ 09 : Marché de Noël - salle André Bréal - 17 h / 21 h
- ▶ 10 : Atelier «Plantes et santé» : confection de cosmétiques maison - médiathèque L'envol - 10 h à 12 h 30
- ▶ 14 : Bébés lecteurs en musique (0 à 3 ans) - médiathèque L'envol - 9 h 45
- ▶ 14 : La tête dans les histoires (3 à 6 ans) - médiathèque L'envol - 11 h à 11 h 15
- ▶ 16 : Journée de Noël des écoles
- ▶ 18 : Dimanche à la médiathèque - médiathèque L'envol - 10 h / 12 h
- ▶ 21 : Bus France Services - place de l'église - 13 h 30- 16 h

Janvier

- ▶ 06 : Thé dansant - salle des Maîtres Beurriers - 14 h
- ▶ 07 : Vœux de la municipalité - salle des Maîtres Beurriers - 18 h
- ▶ 09 : Bébés lecteurs (0 à 3 ans) - médiathèque L'envol - 9 h 45
- ▶ 15 : Dimanche à la médiathèque- médiathèque L'envol - 10 h / 12 h

- ▶ 13 : Vœux des Étincelles aquatiques - salle des Maîtres Beurriers - 20 h 30
- ▶ 14 : Portes ouvertes - Collège Saint Joseph - 9 h / 13 h 30
- ▶ 18 : Après-midi intergénérationnel du CCAS - salle des Maîtres beurriers - 15 h



Vœux à la population

Enfin ! Enfin nous allons pouvoir nous retrouver pour célébrer ensemble la nouvelle année !

Le Maire et l'équipe municipale convie la population à la cérémonie des vœux, **le samedi 7 janvier, à 18 h, à la Salle des Maîtres Beurriers.**

Le groupe Chili Con Penfao sera présent, proposant de nous emmener aux sons de leur musique du monde.

Cette année, les jeunes du Skwatt proposeront des animations aux enfants et ados, le temps des échanges entre l'équipe et les habitants.

Les enfants seront de nouveau sous la responsabilité de leurs parents, lors du partage du verre de l'amitié.

